

# COLLECTE GRATUITE DES DÉCHETS VERTS EN PORTE À PORTE

À compter du **28 février**, la Ville de Mougins renouvelle le service **gratuit** de collecte des déchets verts en **porte-à-porte**. Les agents d'Allô Mairie viendront à votre domicile sur simple rendez-vous pour collecter vos déchets et les déposer au centre de compostage où ils seront traités pour être transformés en compost.

**QUAND?** → DU 28 FÉVRIER AU 30 MAI 2022

**COMMENT?** Sur simple RDV par email à [dechetsverts@villedemougins.com](mailto:dechetsverts@villedemougins.com)

## QUOI?

Quels sont les déchets collectés ?\*

Feuilles mortes // Fleurs et plantes fanées // Tailles et petits branchages\*\*

Quantité totale maximale collectée par foyer : **2 m<sup>3</sup>**



## OÙ?

Dépot la veille de la collecte à partir de 18h

→ Devant le domicile\*\*\*

→ Sur le domaine public en bordure de voie

**Sans entraver la libre circulation des usagers**



2020  
2026

« Soutenir les actions  
éco-citoyennes »



**NON**

**Ne sont pas acceptés :**

- Tontes de pelouse, gros branchages, souches, troncs
- Déchets de cuisine, pots de fleurs, cendres



**Si les consignes ne sont pas respectées (utilisation de récipients non conformes, poids excessif, sur chargement des sacs...), les déchets seront refusés à la collecte.**

\*Pour être collectés, les déchets devront être présentés uniquement dans les contenants adaptés (sac spécial de collecte des végétaux de 160 litres max, poubelles avec 2 poignées opposées sans couvercle de 100 litres max, caquettes bois).

**À L'EXCLUSION DE TOUT AUTRE CONTENANT**

\*\*Présentés en fagots ficelés avec des liens naturels et biodégradables (sans fil de fer et sans liant plastique), d'une longueur maximum d'1 mètre, d'un diamètre inférieur à 5 cm. Le poids des fagots devra être inférieur à 15 kg.

\*\*\*À l'issue de la collecte et afin d'éviter les vols, les poubelles et sacs réutilisables seront déposés derrière le portail.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE